

## Note de synthèse ROI Ecole

Afin de préparer au mieux les fonctionnements de chaque implantation des écoles communales (Barvaux / Bomal / Borlon / Tohogne / Heyd / Izier / Petithan), les enseignants ont repensé, corrigé, amendé le Règlement d'Ordre Intérieur de leurs écoles avec les spécificités de celles-ci (et spécialement les points "Changement d'école" et "matériel scolaire").

Ceux-ci ont été présentés aux parents membres des Conseils de Participation de chaque école, ainsi qu'à la CoPaLoc.

Il est temps maintenant au Pouvoir Organisateur de valider / adopter le ROI de chaque établissement.